



---

**Commission locale d'information de la carrière SAMIN de Villeneuve sur Verberie  
Du 27 septembre 2012**

---

*La liste des participants et le document de présentation sont joints au présent relevé.*

M. Guyomach, secrétaire général de la sous-préfecture de Senlis ouvre la réunion et présente l'ordre du jour.

**1- Présentation de la situation actuelle de la carrière :**

M. Bordat, directeur général de la SAMIN commente le document projeté en séance. Il indique que depuis 2007, des réunions bisannuelles sont organisées entre la SAMIN et les élus des communes de Villeneuve sur Verberie et Villers-Saint-Frambourg. Ces réunions sont suivies d'une visite de la carrière. Elles font suite à la recommandation du sous-préfet lors de la CLIS de 2006. Les élus et l'exploitant sont satisfaits de ce moment d'échange.

L'exploitation de la carrière de la butte du moulin consiste en l'extraction et la sélection de silice. Ensuite, le sable est transporté par camions bennes à l'usine de traitement de Moru (Pontpoint) où il est lavé, contrôlé et expédié à 70% par péniches et à 30% par camions.

**2- Etat d'avancement des travaux de remise en état et plan de phasage fixé**

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, d'une durée de 30 ans, signé en 2003 autorise un tonnage de 450 000 tonnes par an. Or, des problèmes de maîtrise foncière des parcelles de la carrière n'ont pas permis à l'exploitant de suivre le plan de phasage initial. En effet, la SAMIN n'arrivait pas à obtenir un contrat de fortage avec la famille de La Bedoyère (propriétaire d'environ 6 hectares), et ne respectait pas la bande de recul de 10 mètres, ce qui mettait en danger les parcelles de la propriété de La Bedoyère.

Cependant, la SAMIN a informé les services de l'Etat en début de semaine, qu'un contrat de fortage a été signé le 20 septembre 2012 avec la famille de La Bedoyère. Aussi, la SAMIN s'engage à reprendre une exploitation plus rationnelle et plus cohérente pour se recalculer avec le plan de phasage initial.

**3- Etat d'avancement des travaux de mise en sécurité**

M. Nolin, chef d'exploitation présente les travaux de réaménagement qui ont été fait sur les parcelles déjà exploitées. Certaines sont boisées pour assurer un merlon de protection visuelle, d'autres sont enherbées ou cultivées (luzerne). S'agissant du reboisement, la SAMIN prend conseil auprès de l'ONF. Par ailleurs, la pose d'une clôture est en cours au sud de l'exploitation.

Mme Bozzo, représentant le PNR indique que le PNR peut conseiller des espèces végétales pour le reboisement ainsi que des types de clôtures qui permettent à la fois d'assurer la sécurité de l'exploitation en évitant les intrusions tout en permettant le passage d'animaux.

#### **4- Plan d'exploitation pour les prochaines années**

En 2012, l'exploitant projette de décaper les parcelles E194 et E32. Le remblai va ainsi servir à réaménager un talus sur le front Nord, mettre en place un merlon de protection à l'Est et un autre au Sud.

En 2013 et 2014, l'exploitant prévoit de réaménager le front Nord, d'assurer les plantations du talus au Nord et de découvrir chaque année 9500 m<sup>2</sup>, dans le but de revenir au phasage initial prévu dans l'arrêté préfectoral d'exploitation.

Enfin, l'exploitant précise que le sable est convoyé jusqu'à Moru par trois prestataires qui s'engagent à respecter les règles de sécurité et bâcher les camions. Un balayage bisannuel des communes traversées par les camions est réalisé par l'exploitant.

M. Hennequin, membre du ROSO demande si un suivi faune/flore est réalisé sur les nouvelles parties boisées. La DREAL répond que ce n'est pas demandé dans l'arrêté préfectoral. Mme Bozzo indique que le PNR travaille avec le conservatoire naturel de Picardie et qu'il est possible de faire intervenir des botanistes sur place pour étudier les espèces qui s'y développent.

#### **5- Questions diverses**

Mme Bozzo informe les membres de la CLI et en particulier l'exploitant de la révision de la charte du PNR qui doit intervenir en 2016. A l'occasion de la révision de la Charte, le PNR souhaite également réviser le périmètre. Il est ainsi envisagé d'étendre le périmètre du PNR à l'Est, en particulier vers Auger-Saint-Vincent, où se trouve une carrière appartenant à SAMIN. Il convient dès à présent de prévoir l'activité des carrières dans la charte qui sera opposable aux documents d'urbanisme. Les gisements doivent donc être identifiés comme zones d'enjeux sur la carte. Aussi, Mme Bozzo propose de s'appuyer sur le schéma départemental des carrières et l'article 109 du code minier.

\*\*\*

En conclusion, il est décidé d'organiser la prochaine CLI entre juin et septembre 2013 en mairie de Villeneuve sur Verberie et d'organiser une visite du site. M. Guyomarch remercie les participants.

Le secrétaire général,

  
Nicolas GUYOMARCH



## **COMITÉ LOCAL D'INFORMATION (CLI)**

**Carrière de Villeneuve-sur-Verberie  
Le 27 Septembre 2012**



 SAINT-GOBAIN

## **SOMMAIRE**

- Introduction**
- Présentation générale de la carrière et de son exploitation**
- Présentation de la situation actuelle de la carrière**
- État d'avancement des travaux de remise en sécurité**
- Plan de phasage d'exploitation et de réaménagement**
- Organisation des transports carrière - usine**

 SAINT-GOBAIN

## INTRODUCTION

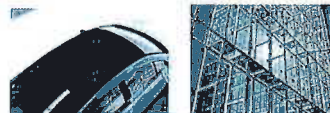
- Dernière CLIS le 11 décembre 2006
- Maintien de deux réunions / an depuis 2007 avec les élus de :
  - Villeneuve-sur-Verberie
  - Villers-Saint-Frambourg
- Visites régulières de la carrière ou de l'usine

SAINT-GOBAIN

## SAMIN dans l'Oise Principaux marchés

### MARCHÉS INDUSTRIELS :

- VERRE PLAT
  - Industrie automobile & transports (Thourotte)
  - Bâtiment (Aniche)
- ARTS DE LA TABLE (Arques)
- VERRE CREUX
  - Flaconnage parfumerie & cosmétique
  - Flaconnage pharmacie



### MARCHÉS BATIMENT TRAVAUX PUBLICS :

- Clientèle locale pour Béton / Voirie Réseaux Divers

### MARCHÉS LOISIRS :

- Sable équestre (piste de chantilly, septembre 2011) / plage / golf



SAINT-GOBAIN

## FONCTIONNEMENT DE L'EXPLOITATION

- **Extraction et sélection du sable en carrière**
- **Transport du sable de la carrière à l'usine (Moru)**
  - Par camion-benne
- **Traitement du sable dans l'usine de Moru (bord de l'Oise)**
  - Lavage, criblage, humidité contrôlée du sable
- **Expédition du sable**
  - 70 % par voie d'eau (péniche)
    - ▶ Un convoi = 700 T soit environ 28 camions évités sur la route
  - 30% par camion



SAINT-GOBAIN

## CARRIERE DE BUTTE DU MOULIN

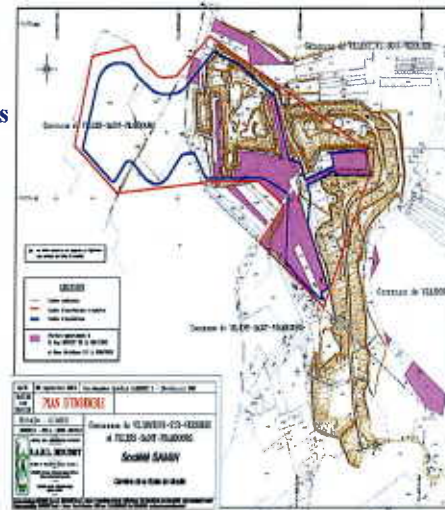
- **Arrêté préfectoral d'Autorisation d'exploiter**
  - En date du 03/04/2003
  - Durée : 30 ans
  - Tonnage autorisé : 450 000 tonnes / an
  - Surface autorisée : 89 ha
- **Arrêté préfectoral d'Autorisation de modification de conditions d'exploitation**
  - En date du 19/07/2004
  - Modification du phasage initial lié aux problèmes de maîtrise foncière

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Production en tonnes	170 000	150 000	135 000	118 000	0

SAINT-GOBAIN

## Point sur la maitrise foncière

- Samin est propriétaire de la majorité des parcelles
- Un problème de maitrise foncière sur les parcelles appartenant à M. Guy de La Bédoyère
  - environ 6 ha
  - Une exploitation rendue difficile
  - Une modification du phasage d'exploitation et de réaménagement
- Signature avec M. Guy de La Bédoyère d'un contrat de forçage le 20 septembre 2012 sur l'ensemble des parcelles lui appartenant

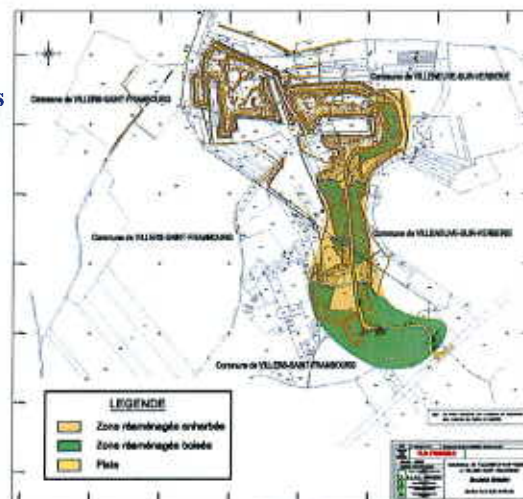


SAINT-GOBAIN

## SITUATION ACTUELLE

### ■ Point sur le réaménagement :

- Le retard sur le phasage d'exploitation a retardé les phases de réaménagement



SAINT-GOBAIN

## SITUATION ACTUELLE

### Point sur le réaménagement :

- Occupation des sols : Prairies et bois (essences locales)
- Merlon boisé côté Yvillers



Prairie + boisement



Culture de luzerne



Merlon de protection visuel côté Yvillers

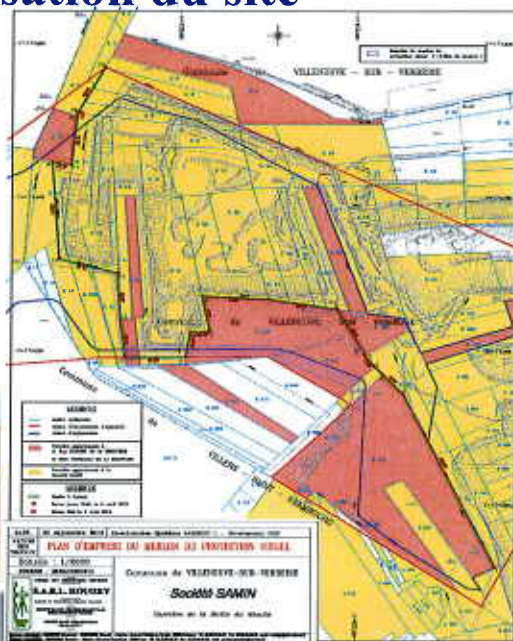
## Sécurisation du site

### Clôture de tout le Sud de l'exploitation

- Grillage (2 mètres)



Photo de la clôture



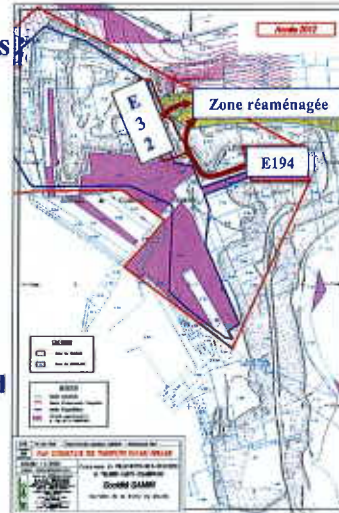
## Plan d'exploitation pour les prochaines années

### Un recalage progressif sur les prochaines années sur les conditions d'exploitation de l'arrêté de 2003

- Exploitation
- Réaménagement

### Actions 2012

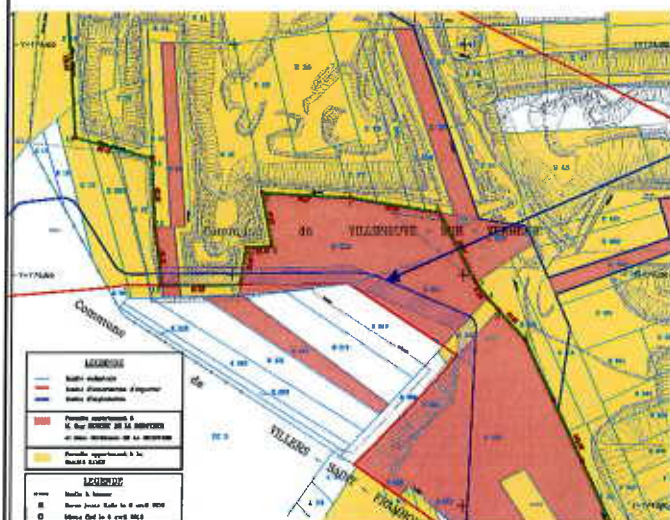
- Découverte sur les parcelles E194 et E32
- Réaménagement du talus sur le front Nord
  - ▶ Réaménagement définitif
- Mise en place du merlon de protection visuel sur la partie est



SAINT-GOBAIN

11

## Réalisation du merlon de protection visuel en limite d'extraction Sud



Merlon de protection visuel

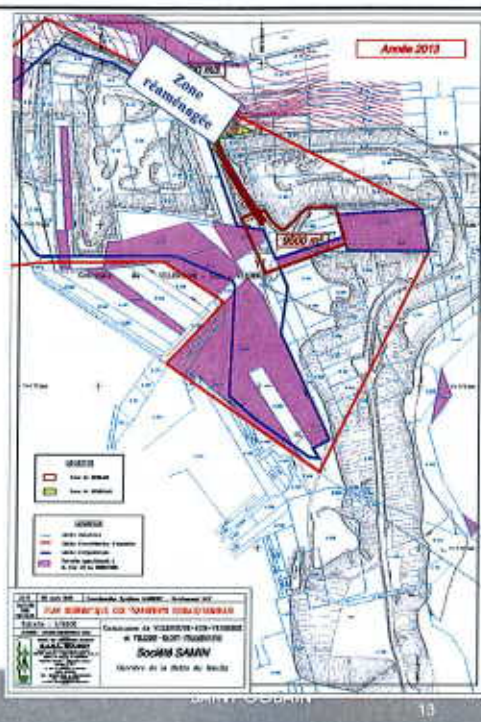
SAINT-GOBAIN

12



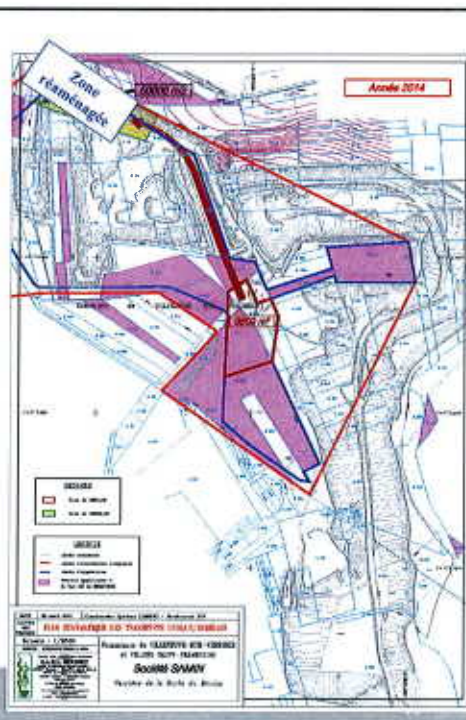
### Actions 2013

- Surfaces découvertes : 9 500 m<sup>2</sup>
- Poursuite du réaménagement du front Nord :
  - Réaménagement définitif
- Plantations Talus front Nord 2012
- Boisement du merlon de protection visuel de Villers Saint Frambourg



### Actions 2014

- Surfaces découvertes : 9 500 m<sup>2</sup>
- Poursuite du réaménagement du front Nord :
  - Réaménagement définitif
- Plantations Talus Nord 2013



## **Organisation des transports carrière -usine**

### **■ Choix sélectif des prestataires**

- Sécurité
- Comportement routier
- Respect du bâchage
- 3 prestataires actuellement

### **■ Balayage bisannuel des communes traversées par les camions**

- Villeneuve-sur-Verberie
- Roberval
- Entrée de la zone d'activités de Moru

SOUS-PRÉFECTURE DE SENLIS

FEUILLE DE PRESENCE

Commission locale d'information des carrières de Villeneuve-sur-Verberie

Jeudi 27 septembre 2012 – 9h30

NOM	QUALITE	SIGNATURE	N° Tel. Adresse E.mail
V. Guerlin	Sous-Préfeture		veronique.guerlin@sis.gouv.fr
FOLTAN L	ROSO		
Hennequin Guy	ROSO		hennequin.guy@wanadoo.fr
TULLIEZ JF	Maire		Jean-François Tulliez wanadoo.fr
GASTON Gerald	1 adjoint		gerald.gaston@dbmail.com
Bozzo Veronique	Chargée de mission		v.bozzo@perc-oise-paysdefrance.fr
BORDAT Jacques	D 6 SANIN		Jacques.bordat@st-gobain.com
LOUN Cyril	chef d'Exploitation		cyril.loun@st-gobain.com
Marie Laurence LOBIN	MAIRE		06-07-79-22-33 marie-laurence.lobin@wanadoo.fr
Virginie RÉBILLÉ	DREAL		03.44.10.54.23 virginie.rebille@developpement-durable.gouv.fr
VARNIERE B	DREAL UT60		03.44.10.54.36

